



PROVINCE DU QUÉBEC  
CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT CHAMBLY-RICHELIEU-CARIGNAN

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE, DES MEMBRES DU CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT CHAMBLY-RICHELIEU-CARIGNAN, TENUE LE JEUDI 23 JANVIER 2014 À 19H30 AU CENTRE ADMINISTRATIF DE CHAMBLY, SITUÉ AU 56, RUE MARTEL À CHAMBLY

**Sont présents :**

Monsieur Serge Gélinas, administrateur, Ville de Chambly  
Monsieur David Pilon, administrateur, Ville de Richelieu  
Monsieur Richard Tétreault, administrateur, Ville de Chambly  
Monsieur Patrick Marques, administrateur, Ville de Carignan  
Madame Anne Poussard, administratrice, Ville de Carignan

**Sont également présents :**

Mme Murielle Allatt, directrice générale adjointe, Société Gestrans  
M. Jacques Deslauriers, dir. général adjoint aux opérations, Société Gestrans  
Mme Laurence Clair, chargée de projet, Société Gestrans  
Mme Isabelle Couture, Société Gestrans  
Monsieur Yvon Massicotte, secrétaire-trésorier

**Est absent :**

Monsieur Jacques Ladouceur, administrateur Ville de Richelieu

---

*Le quorum étant constaté, la réunion du Conseil intermunicipal de transport Chambly-Richelieu-Carignan est déclarée ordinaire et constituée.*

---

Monsieur Serge Gélinas agit en qualité de président.  
Monsieur Yvon Massicotte agit en qualité de secrétaire-trésorier.

L'assemblée a pour but :

**1. Les résolutions ou règlements concernant :**

- 1.1. Nomination de l'exécutif 2014;
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 23 janvier 2014;
- 1.3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 19 décembre 2013;
- 1.4. Adoption des comptes à payer du mois de décembre 2013;
- 1.5. Résolution concernant le service à la clientèle pour la fin de semaine;
- 1.6. Résolution concernant la reconduction du mandat de l'inspecteur du réseau;
- 1.7. Mandat à Gestrans pour la coordination du projet SAIEV au cours de l'année 2014;
- 1.8. Résolution concernant la mise en place permanente de la gratuité locale;
- 1.9. Résolution concernant l'horaire des jours fériés pour l'année 2014;
- 1.10. Résolution relative au programme quinquennal d'immobilisation (PQI) 2014-2018;
- 1.11. Avis de motion - Projet de règlement 01-2014 - Ajout de départs vers Longueuil;
- 1.12. Résolution concernant les honoraires 2014 pour la desserte en transport collectif par autobus pour la ville de Marieville;
- 1.13. Résolution concernant les honoraires 2014 pour la desserte en transport collectif par autobus pour la ville de Saint-Mathias-sur-Richelieu;
- 1.14. Mandat à Gestrans pour la révision du réseau local;

**2. Suivis :**

- 2.1. Suivi de la réunion du 19 décembre 2013;
- 2.2. Suivi sur le dossier SAEIV;



**3. Finances :**

**4. Opérations**

**4.1.** Le rapport sur les opérations du mois de décembre 2013;

**5. Correspondance**

**5.1. Correspondance reçue :**

5.1.1. Ville de Richelieu - 2014-01-08/ réf. : Prévisions budgétaires 2014 du CIT

5.1.2. Ville de Richelieu - 2014-01-08/ réf. : Grille tarifaire 2014 du CIT;

**5.2. Correspondance envoyée :**

5.2.1. Transport 2000 Québec - 2013-12-12/ réf. : Appui à la candidature de Monsieur Denis Lavoie pour le développement et l'amélioration des transports collectifs;

5.2.2. Transport 2000 Québec - 2013-12-12/ réf. : Appui à la candidature de Monsieur Denis Lavoie pour le développement et l'amélioration des transports collectifs

5.2.3. Aux villes de Marieville et Saint-Mathias-sur-Richelieu - 2014-01-03/ réf. : Mise-à-jour - Honoraires 2014;

**6. Ajouts à l'ordre du jour :**

6.1. ....

6.2. ....

6.3. ....

**7. Varia :**

7.1. ....

7.2. ....

7.3. ....

**8. Lieu et date de la prochaine assemblée ordinaire**

**9. Bienvenue aux usagers**

**10 Levée de l'assemblée.**

**1.1. 2014-001 NOMINATION DE L'EXÉCUTIF 2014**

**CONSIDÉRANT** l'obligation d'effectuer l'élection des officiers pour l'année 2014;

**POUR CE MOTIF :**

Il est proposé par : Monsieur Richard Tétreault

Appuyé de : Madame Anne Poussard

Et résolu à : L'unanimité

De nommer monsieur Serge Gélinas président du conseil d'administration du CIT Chambly-Richelieu-Carignan (CIT CRC). Monsieur Gélinas accepte la nomination.

Il est proposé par : Monsieur Serge Gélinas

Appuyé de : Monsieur Richard Tétreault

Et résolu à : L'unanimité

De nommer monsieur David Pilon vice-président du conseil d'administration du CIT CRC. Monsieur Pilon accepte la nomination.

Il est proposé par : Monsieur Serge Gélinas

Appuyé de : Monsieur Richard Tétreault

Et résolu à : L'unanimité

De nommer monsieur Yvon Massicotte secrétaire-trésorier du conseil d'administration du CIT CRC. Monsieur Massicotte accepte la nomination.

Il est proposé par : Monsieur Serge Gélinas

Appuyé de : Monsieur Richard Tétreault

Et résolu à : L'unanimité

De nommer madame Murielle Allatt secrétaire-trésorière adjointe du conseil



d'administration du CIT CRC. Madame Allatt accepte la nomination.

**ADOPTÉE**

**1.2 2014-002 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 23 JANVIER 2014**

Il est proposé par : Monsieur Patrick Marques  
Appuyé par : Monsieur David Pilon  
Et résolu à : L'unanimité

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 23 janvier 2014 avec l'ajout des points suivants :

- 6.1 Résolution concernant les inscriptions au Colloque de l'AQTIM;
- 6.2 Résolution concernant la participation à la Mission de l'AQTIM;
- 6.3 Résolution concernant l'affichage et l'habillage des véhicules assignés au CIT Chambly-Richelieu-Carignan;
- 6.4 Résolution concernant l'achat d'un véhicule Vicinity;
- 6.5 Résolution concernant l'utilisation d'un véhicule deux étages au terminus centre-ville;
- 6.6 Résolution concernant les propositions d'habillages des véhicules Vicinity;
- 6.7 Résolution concernant la commandite pour Chambly Everett/Revere;
- 7.1 Utilisation des médias sociaux;

Avec le retrait du point suivant :

- 1.11 Avis de motion - Projet de règlement 01-2014 - Ajout de départs vers Longueuil;

**ADOPTÉE**

**1.3 2014-003 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2013**

Il est proposé par : Monsieur David Pilon  
Appuyé par : Monsieur Patrick Marques  
Et résolu à : L'unanimité

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 19 décembre 2013 tel que présenté.

**ADOPTÉE**

**1.4 2014-004 RÉOLUTION CONCERNANT LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE DÉCEMBRE 2013**

Madame Murielle Allatt, directrice générale adjointe chez Société Gestrans précise qu'au cours du mois de décembre 2013, la procuration l'autorisant, à titre de secrétaire-trésorière adjointe, à passer des contrats au nom du CIT Chambly-Richelieu-Carignan n'a pas été utilisée. Madame Allatt présente la liste des comptes à payer pour le mois de décembre 2013.

Il est proposé par : Monsieur Patrick Marques  
Appuyé par : Monsieur David Pilon  
Et résolu à : L'unanimité

D'autoriser la liste des comptes à payer, ci-après, pour le mois de décembre 2013 :



		DES COMPTES À PAYER MOIS DE DÉCEMBRE 2013				
MOIS	NOMS	DESCRIPTIONS	# FACTURE	MONTANT	TOTAL	NO CHQ
Décembre	CARRA	FRAIS ASSEMBLÉE 19/12/2013	41626	53,75 \$	53,75 \$	2898
Décembre	M. SERGE GELINAS	FRAIS ASSEMBLÉE 19/12/2013	41626	283,52 \$	283,52 \$	2899
Décembre	SOCIÉTÉ GESTRANS INC.	DÉPENSES REFACTURABLES	900105293	171,04 \$		
Janvier 20	SOCIÉTÉ GESTRANS INC.	INSPECTION 1 JOUR - JANVIER 2014	900106830	1 916,25 \$		
Janvier 20	SOCIÉTÉ GESTRANS INC.	SITE INTERNET JANVIER	900106843	528,89 \$		
Janvier 20	SOCIÉTÉ GESTRANS INC.	GESTION JANVIER 2014, SANS INDEXATION	900106804	34 927,30 \$	37 543,48 \$	2900
Décembre	M. JACQUES LADOUCEUR	FRAIS ASSEMBLÉE 19/12/2013	41626	147,91 \$	147,91 \$	2901
Décembre	PATRICK MARQUES	FRAIS ASSEMBLÉE 19/12/2013	41626	147,91 \$	147,91 \$	2902
Décembre	DAVID PILON	FRAIS ASSEMBLÉE 19/12/2013	41626	147,91 \$	147,91 \$	2903
Décembre	Mme ANNE POUSSARD	FRAIS ASSEMBLÉE 19/12/2013	41626	147,91 \$	147,91 \$	2904
Décembre	CORPORATION SUN MÉDIA	AVIS ASSEMBLÉE	OR00148510	60,94 \$		
Décembre	CORPORATION SUN MÉDIA	AVIS ASSEMBLÉE 23 JANVIER 2014	OR00153578	60,94 \$	121,88 \$	2905
Décembre	TAXI CHAMBLY INC.	SERVICE DÉCEMBRE 2013	31122013	5 522,68 \$	5 522,68 \$	2906
Décembre	TRAITEUR GOURMAND	FRAIS ASSEMBLÉE 19/12/2013	4528	290,48 \$	290,48 \$	2907
Décembre	VEOLIA TRANSPORT QUEB	SERVICE DÉCEMBRE 2013	23-31122013	580 334,49 \$	580 334,49 \$	2908
				624 741,92 \$	624 741,92 \$	

### ADOPTÉE

#### 1.5 2014-005 RÉSOLUTION CONCERNANT LE SERVICE À LA CLIENTÈLE POUR LA FIN DE SEMAINE

CONSIDÉRANT la résolution 2011-007 rendant permanent le service à la clientèle le samedi et le dimanche de 9h à 17h;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt du CIT Chambly-Richelieu-Carignan de reconduire cette entente pour l'année 2014;

CONSIDÉRANT que ce mandat n'est pas inclus dans la convention de gestion en vigueur;

CONSIDÉRANT que les coûts pour les heures du service à la clientèle de fin de semaine sont de 5 400 \$ pour l'année 2014 (excluant les taxes applicables) payable par le CIT Chambly-Richelieu-Carignan et que ce montant a été approuvé par le budget 2014;

#### POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur David Pilon  
Appuyé de : Monsieur Richard Tétreault  
Et résolu à : L'unanimité

De reconduire l'entente rendant permanent le service à la clientèle le samedi et le dimanche de 9h à 17h pour du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2014 pour un montant de 5 400 \$ (excluant les taxes applicables) laquelle somme a été approuvée par le budget 2014.

### ADOPTÉE

#### 1.6 2014-006 RÉSOLUTION CONCERNANT LA RECONDUCTION DU MANDAT DE L'INSPECTEUR DU RÉSEAU

CONSIDÉRANT que le CIT Chambly-Richelieu-Carignan (CIT CRC) désire accroître la surveillance du réseau et la qualité du service offert aux usagers depuis la mise en place du nouveau réseau;

CONSIDÉRANT la résolution 2012-051 augmentant à cinq (5) jours/semaine la présence de l'inspecteur sur le réseau du CIT CRC à compter du 1<sup>er</sup> juin 2012;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt du CIT de reconduire cette entente pour l'année 2014;

CONSIDÉRANT que cette dépense est prévue au budget 2014;

#### POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur David Pilon  
Appuyé de : Monsieur Patrick Marques  
Et résolu à : L'unanimité

De reconduire l'entente augmentant les services de l'inspecteur de Société Gestrans d'un (1) jour additionnel par semaine, pour un montant maximum de



21 000 \$ (excluant les taxes applicables), du 1er janvier au 31 décembre 2014. Cette dépense étant prévue au budget 2014.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution

**ADOPTÉE**

**1.7 2014-007 MANDAT À GESTRANS POUR LA COORDINATION DU PROJET SAEIV AU COURS DE L'ANNÉE 2014**

**CONSIDÉRANT** que l'implantation et la mise en service du projet SAEIV demanderont plusieurs heures de travail;

**CONSIDÉRANT** que le Conseil reconnaît que les tâches reliées à la mise en service du projet SAEIV ne sont pas incluses dans le contrat de Société Gestrans;

**CONSIDÉRANT** que des ressources additionnelles s'avèrent nécessaires pour le projet SAEIV;

**CONSIDÉRANT** que les frais reliés à ces ressources additionnelles ont déjà été approuvés par le budget 2014;

**CONSIDÉRANT** que les frais de ces ressources additionnelles seront partagés entre le CIT Chambly-Richelieu-Carignan, le CIT Le Richelain, le CIT Roussillon et la ville de Ste-Julie, à parts égales;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de s'assurer de l'utilisation de ces ressources;

**POUR CES MOTIFS :**

Il est proposé par : Monsieur Patrick Marques

Appuyé de : Monsieur David Pilon

Et résolu à : L'unanimité

D'accorder à Société Gestrans un montant maximal, pour le CIT Chambly-Richelieu-Carignan, de 35 000 \$ (excluant les taxes applicables) pour les frais des ressources additionnelles relatives à l'implantation et la mise en service du projet SAEIV. Cette somme étant prévue au budget 2014.

**ADOPTÉE**

**1.8 2014-008 RÉOLUTION CONCERNANT LA MISE EN PLACE PERMANENTE DE LA GRATUITÉ LOCALE**

**CONSIDÉRANT** la résolution 2012-049 autorisant la mise en place d'un projet pilote d'une durée de douze (12) mois permettant aux citoyens des villes de Chambly, Richelieu, Carignan, Marieville et Saint-Mathias-sur-Richelieu de profiter de la gratuité au transport collectif local sur les circuits 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 20 à l'intérieur de ces villes ou de l'une à l'autre de ces villes;

**CONSIDÉRANT** que ce projet pilote vient à échéance le 11 octobre 2013;

**CONSIDÉRANT** que depuis sa mise en place, il a été démontré l'utilité et l'impact positif de ce service auprès des usagers du CIT Chambly-Richelieu-Carignan;

**CONSIDÉRANT** que la gratuité sera offerte sur tous les circuits locaux actuels et mis en service ultérieurement;

**CONSIDÉRANT** qu'il est dans l'intérêt du CIT Chambly-Richelieu-Carignan de rendre ce projet permanent;

**CONSIDÉRANT** que le déficit budgétaire du projet pilote sera absorbé par les cinq (5) municipalités participantes;

**POUR CES MOTIFS :**

Il est proposé par : Monsieur Richard Tétreault

Appuyé de : Madame Anne Poussard

Et résolu à : L'unanimité

D'accepter la permanence du service permettant aux citoyens des villes de Chambly, Richelieu, Carignan, Marieville et Saint-Mathias-sur-Richelieu de profiter de la gratuité au transport collectif local sur les circuits 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 20 ainsi que tous les circuits locaux mis en place ultérieurement à l'intérieur de ces villes ou de l'une à l'autre de ces villes.

**ADOPTÉE**





## 1.9 2014-009 RÉSOLUTION CONCERNANT L'HORAIRE DES JOURS FÉRIÉS POUR L'ANNÉE 2014

CONSIDÉRANT que la Journée nationale des patriotes est le lundi 19 mai 2014, la fête de la St-Jean-Baptiste est le mardi 24 juin, la fête du travail est le lundi 1<sup>er</sup> septembre et l'Action de Grâces est le lundi 13 octobre 2014;

CONSIDÉRANT que l'achalandage du CIT Chambly-Richelieu-Carignan est moins élevé lors de ces journées fériées;

### POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur David Pilon  
 Appuyé de : Monsieur Richard Tétreault  
 Et résolu à : L'unanimité

D'offrir le service du samedi lors des congés fériés de la Journée nationale des patriotes le lundi 19 mai 2014, la fête de la St-Jean-Baptiste le mardi 24 juin, la fête du travail le lundi 1<sup>er</sup> septembre et l'Action de Grâces le lundi 13 octobre 2014.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

### ADOPTÉE

## 1.10 2014-010 RÉSOLUTION RELATIVE AU PROGRAMME QUINQUENNAL D'IMMOBILISATION (PQI) 2014-2018

CONSIDÉRANT les projets à soumettre au ministère des Transports du Québec dans le cadre du programme quinquennal d'immobilisation 2014-2018;

CONSIDÉRANT que le Conseil doit entériner les différents projets qui seront soumis;

CONSIDÉRANT qu'il est demandé que l'installation d'un abribus chauffé au stationnement incitatif de Chambly soit ajoutée au plan proposé tel qu'indiqué ci-dessous :

CIT CRC												
Blus plus qu'un bus												
Programme quinquennal d'immobilisations (PQI) 2014-2018												
IDENTIFICATION DU PROJET	JUSTIFICATION DU PROJET	PROGRAMME DE FINANCEMENT SOFL ET/OU PAGTGP	% de financement	AVANT 2014	2014	2015	2016	2017	2018	APRÈS 2018	TOTAL	
Projets autorisés		Numéro de projet										
Abribus	15407015	Qualité de service	PAGTGP	75,0%	141 000 \$						141 000 \$	
Système d'aide à l'exploitation	15407213	Intégration système	PAGTGP	75,0%		340 000 \$					340 000 \$	
<b>TOTAL PROJETS AUTORISÉS</b>					<b>141 000 \$</b>	<b>340 000 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>481 000 \$</b>	
Nouveaux projets												
Abribus		Qualité de service	PAGTGP	75,0%		30 000 \$	30 000 \$	30 000 \$	30 000 \$	30 000 \$	150 000 \$	
Mise à niveau routes et pontons (ajout d'abribus)		Intégration système	PAGTGP	75,0%		37 500 \$	15 000 \$	15 000 \$	15 000 \$	15 000 \$	112 500 \$	
Mise à niveau SAEIV (ajout d'abribus)		Intégration système	PAGTGP	75,0%		120 000 \$	30 000 \$	30 000 \$	30 000 \$	30 000 \$	270 000 \$	
Recharge à distance		Intégration système	PAGTGP	75,0%		30 000 \$					30 000 \$	
Ajout de valiseurs portables		Intégration système	PAGTGP	75,0%			10 000 \$				10 000 \$	
Support à vélo		Qualité de service	PAGTGP	75,0%		10 000 \$	5 000 \$				15 000 \$	
SAEIV Phase 2		Intégration système	PAGTGP	75,0%		300 000 \$	600 000 \$	415 000 \$			1 215 000 \$	
Interconnectivité SAEIV / site web		Intégration système	PAGTGP	75,0%		55 000 \$					55 000 \$	
Ajout de PMV		Intégration système	PAGTGP	75,0%			90 000 \$				90 000 \$	
Ajout de PMV au stationnement incitatif		Intégration système	PAGTGP	75,0%			140 000 \$				140 000 \$	
ABRIBUS chauffé au stationnement incitatif		Qualité de service	PAGTGP	75,0%		100 000 \$	50 000 \$				150 000 \$	
Abri à vélo au stationnement incitatif		Qualité de service	PAGTGP	75,0%		200 000 \$					200 000 \$	
<b>TOTAL NOUVEAUX PROJETS</b>					<b>0 \$</b>	<b>242 500 \$</b>	<b>695 000 \$</b>	<b>660 000 \$</b>	<b>490 000 \$</b>	<b>75 000 \$</b>	<b>2 437 500 \$</b>	
<b>TOTAL</b>					<b>141 000 \$</b>	<b>582 500 \$</b>	<b>695 000 \$</b>	<b>660 000 \$</b>	<b>490 000 \$</b>	<b>75 000 \$</b>	<b>2 918 500 \$</b>	

### POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur David Pilon  
 Appuyée de : Monsieur Patrick Marques  
 Et résolu à : L'unanimité

D'adopter le programme quinquennal d'immobilisation 2014-2018, avec l'ajout de l'installation d'un abribus chauffé au stationnement incitatif de Chambly.

### ADOPTÉE

## 1.11 AVIS DE MOTION - PROJET DE RÈGLEMENT 01-2014 - AJOUT DE DÉPARTS VERS LONGUEUIL

Ce point a été retiré de l'ordre du jour.



**1.12 2014-011 RÉSOLUTION CONCERNANT LES HONORAIRES 2014 POUR LA  
DESSERTE EN TRANSPORT COLLECTIF PAR AUTOBUS POUR  
LA VILLE DE MARIEVILLE**

**CONSIDÉRANT** que l'entente, pour la fourniture d'un service de transport en commun, entre la Ville de Marieville et le CIT Chambly-Richelieu-Carignan est renouvelable à chaque année;

**CONSIDÉRANT** que le montant total incluant le coût de la gratuité de la desserte locale en transport collectif par autobus pour la ville de Marieville, et ce, pour les bénéficiaires reliés à la gratuité ainsi que la tarification incitative et avantageuse à ses citoyens s'élève à 232 840 \$ (excluant les taxes applicables);

**POUR CES MOTIFS :**

Il est proposé par : Monsieur David Pilon  
Appuyé de : Madame Anne Poussard  
Et résolu à : L'unanimité

D'accepter la desserte en transport collectif par autobus pour la ville de Marieville au cours de l'année 2014 pour des honoraires totaux de 232 840 \$ (excluant les taxes applicables) ce montant incluant notamment le coût de la gratuité de la desserte locale en transport collectif par autobus aux citoyens de cette municipalité.

D'autoriser le président et le secrétaire-trésorier à signer les documents donnant plein effet à la présente résolution.

Que le préambule fasse partie de la présente résolution.

**ADOPTÉE**

**1.13 2014-012 RÉSOLUTION CONCERNANT LES HONORAIRES 2014 POUR LA  
DESSERTE EN TRANSPORT COLLECTIF PAR AUTOBUS POUR  
LA VILLE DE SAINT-MATHIAS-SUR-RICHELIEU**

**CONSIDÉRANT** que l'entente, pour la fourniture d'un service de transport en commun, entre la municipalité de Saint-Mathias-sur-Richelieu et le CIT Chambly-Richelieu-Carignan est renouvelable à chaque année;

**CONSIDÉRANT** que le montant total incluant le coût de la gratuité de la desserte locale en transport collectif par autobus pour la municipalité de Saint-Mathias-sur-Richelieu, et ce, pour les bénéficiaires reliés à la gratuité ainsi que la tarification incitative et avantageuse à ses citoyens s'élève à 62 063 \$ (excluant les taxes applicables);

**POUR CES MOTIFS :**

Il est proposé par : Monsieur Richard Tétreault  
Appuyé de : Monsieur Patrick Marques  
Et résolu à : L'unanimité

D'accepter la desserte en transport collectif par autobus pour la municipalité de Saint-Mathias-sur-Richelieu au cours de l'année 2014 pour des honoraires totaux de 62 063 \$ (excluant les taxes applicables) ce montant incluant notamment le coût de la gratuité de la desserte locale en transport collectif par autobus aux citoyens de cette municipalité.

D'autoriser le président et le secrétaire-trésorier à signer les documents donnant plein effet à la présente résolution.

Que le préambule fasse partie de la présente résolution.

**ADOPTÉE**

**1.14 2014-013 MANDAT À GESTRANS POUR LA RÉVISION DU RÉSEAU LOCAL**

**CONSIDÉRANT** la volonté du Conseil du CIT Chambly-Richelieu-Carignan de réviser le réseau des circuits locaux;

**CONSIDÉRANT** que ce mandat n'est pas inclus dans la convention de gestion en vigueur;

**CONSIDÉRANT** l'offre de services présentés par Société Gestrans pour les travaux entourant la révision des réseaux locaux pour un montant forfaitaire de 15 000\$ (excluant les taxes applicables);



**CONSIDÉRANT** que cette somme est prévue au budget 2014;

**POUR CES MOTIFS :**

Il est proposé par : Monsieur Patrick Marques  
Appuyé de : Monsieur Richard Tétreault  
Et résolu à : L'unanimité

D'accepter l'offre de services présentée par Société Gestrans, pour les travaux entourant la révision des réseaux locaux pour un montant forfaitaire de 15 000\$ (excluant les taxes applicables), cette somme étant prévue au budget 2014.

D'autoriser le président à signer les documents donnant plein effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE**

**2. SUIVIS**

**2.1 SUIVIS DE LA RÉUNION DU 19 DÉCEMBRE 2013**

Les suivis ont été ajoutés à l'ordre du jour.

**2.2 SUIVI SUR LE DOSSIER SAEIV**

Monsieur Jacques Deslauriers, directeur général adjoint aux opérations chez Gestrans informe les membres du Conseil que l'implantation est en cours et mobilise plusieurs ressources au sein de l'équipe de Gestrans. De nombreuses rencontres sont prévues avec les différents intervenants du projet au cours des prochaines semaines.

Pour sa part, l'agence métropolitaine de transport coordonne le volet d'architecture métropolitaine du projet.

La mise en place de PMV est prévue au printemps 2014.

**2.3 SUIVI AQTIM**

Il est demandé que ce point soit dorénavant ajouté à l'ordre du jour de chacune des assemblées ordinaires.

Monsieur David Pilon, vice-président et représentant de la ville de Richelieu résume les différents sujets ayant été discutés lors de la dernière rencontre du conseil d'administration.

La nomination des membres du comité exécutif a eu lieu, Madame Diane Lavoie, présidente du CIT La Vallée-du-Richelieu assurera la présidence, monsieur Stéphane Berthe assurera la vice-présidence pour la Couronne Nord alors que monsieur Normand Dyotte a été reconduit dans ses fonctions de vice-président et représentant de la Couronne Sud.

Une mission de l'AQTIM est prévue du 9 au 20 juin 2014. Le groupe, composé de deux (2) représentants de chaque organismes membres débutera la mission par la visite du Salon Européen de la mobilité. Le nom des représentants souhaitant participer à cet événement doit être communiqué à l'AQTIM d'ici le 15 février 2014.

Le Colloque de l'AQTIM aura lieu du 28 au 30 mai 2014 au Château Bromont. Le thème sera : Le transport collectif est-il perçu comme un service public municipal?

**3. FINANCES**

**3.1 SITUATION FINANCIÈRE AU 30 NOVEMBRE 2013**

Madame Murielle Allatt explique que les états financiers au 31 décembre ne peuvent être déposés puisque trop d'éléments sont manquants.

**4. OPÉRATIONS**

Monsieur Michel Leboeuf, représentant du transporteur se joint à l'assemblée.

**4.1 LE RAPPORT SUR LES OPÉRATIONS DU MOIS DE DÉCEMBRE 2013**

Madame Laurence Clair, chargée de projet chez Société Gestrans présente le rapport des opérations du mois de décembre 2013. Pour les villes de





Chambly, Richelieu et Carignan (2000 à 2012), le tableau d'achalandage indique une augmentation de 10,45 % pour décembre 2013, comparativement à décembre 2012. Pour la ville de St-Mathias-sur-Richelieu (2000 à 2012), le tableau d'achalandage indique, pour décembre 2013, une diminution d'achalandage de 25,45 %. Pour la ville de Marieville, une diminution d'achalandage de 65,70 % a été observée au cours du mois de décembre. Le service de taxibus offert aux usagers de Carignan est fortement utilisé par les étudiants de cette municipalité.

En décembre, les usagers ont déposé onze (11) plaintes et sept (7) demandes de service ont été enregistrées au cours de ce mois. Finalement, trois (3) bris mécaniques ont eu lieu en décembre. Plusieurs universitaires déplorent l'horaire hivernal mis en place jusqu'au 20 janvier 2014. La session d'hiver pour les étudiants fréquentant l'université débute plus tôt au mois de janvier. Il faudra tenir compte de ce facteur l'an prochain lors de la mise en place de l'horaire hivernal.

Madame Clair dépose un document d'analyse des demandes de service. Il est demandé d'attendre la révision du réseau local puisque cette dernière répondra certainement aux demandes de plusieurs usagers. Des discussions ont lieu sur la modification de l'heure de départ du dernier départ en soirée en direction de Chambly. Il est demandé que soit proposé une heure de départ répondant à une majorité d'usagers assistant à une joute de hockey ou un spectacle au Centre Bell ou à tout autre lieu d'envergure au centre-ville de Montréal. Il est suggéré de conclure des ententes avec les organisateurs d'événement spéciaux afin de permettre l'arrimage du transport avec la fin des différents événements. Un suivi sera fait.

Le cas d'un chauffeur de minibus ayant garé son véhicule près des portes d'entrée au marché d'alimentation IGA est discuté. Il est demandé que les chauffeurs utilisent en priorité les places réservées à l'attention des usagers du CIT CRC.

Madame Anne Poussard, administratrice et représentante de la municipalité de Carignan demande que l'ensemble des chauffeurs aient accès aux horaires en vigueur. Plusieurs erreurs de circuits ont été mentionnées par les usagers car les chauffeurs avaient en leur possession un livret horaire désuet.

Madame Laurence Clair dépose des propositions de configurations pour les véhicules Vicinity et deux étages («Double Deck») qui seront mis en service au cours des prochains mois sur le réseau du CIT CRC. Une correspondance a été transmise à l'agence métropolitaine de transport afin d'obtenir leur accord à l'utilisation des véhicules «Double Deck» à l'intérieur du TCV. Le transporteur invite l'ensemble des membres du Conseil et les représentants de Gestrans à venir faire l'essai du véhicule Vicinity.

Finalement Madame Clair explique que les différentes problématiques soulevées lors de la dernière assemblée, notamment le délai d'attente au terminus du centre-ville et la sécurité des usagers au stationnement incitatif de Chambly ont été incluses dans la dernière édition de l'InfoBus laquelle a été distribuée aux usagers au cours de des derniers jours.

Monsieur Michel Leboeuf quitte l'assemblée.

## **5. CORRESPONDANCE**

### **5.1 Correspondance reçue :**

- 5.1.1 Ville de Richelieu - 2014-01-08/ réf. : Prévisions budgétaires 2014 du CIT;
- 5.1.2 Ville de Richelieu - 2014-01-08/ réf. : Grille tarifaire 2014 du CIT;

### **5.2 Correspondance envoyée :**

- 5.2.1 Transport 2000 Québec - 2013-12-12/ réf. : Appui à la candidature de Monsieur Denis Lavoie pour le développement et l'amélioration des transports collectifs;
- 5.2.2 Transport 2000 Québec - 2013-12-12/ réf. : Appui à la candidature de Monsieur Denis Lavoie pour le développement et l'amélioration des transports collectifs
- 5.2.3 Aux villes de Marieville et Saint-Mathias-sur-Richelieu - 2014-01-03/ réf. : Mise-à-jour - Honoraires 2014;



## **6. AJOUTS À L'ORDRE DU JOUR**

### **6.1 2014-014 RÉSOLUTION CONCERNANT LES INSCRIPTIONS AU COLLOQUE DE L'AQTIM**

**CONSIDÉRANT** que le 20<sup>e</sup> Colloque annuel de l'AQTIM aura lieu les 28, 29 et 30 mai 2014 à l'Hôtel Château Bromont;

**CONSIDÉRANT** que trois (3) membres du Conseil du CIT Chambly-Richelieu-Carignan désirent participer au colloque 2014 de l'AQTIM;

**CONSIDÉRANT** que les frais d'inscription pour le colloque sont de 450 \$ (excluant les taxes);

**CONSIDÉRANT** que les frais pour la réservation d'une chambre d'hôtel sont de 149 \$ / nuit en occupation simple (excluant les taxes);

**CONSIDÉRANT** que les frais de transport seront également remboursés;

**CONSIDÉRANT** que les frais reliés à cette dépense ont déjà été approuvés par le budget 2014;

#### **POUR CES MOTIFS :**

Il est proposé par : Monsieur Richard Tétreault

Appuyé de : Madame Anne Poussard

Et résolu à: L'unanimité

D'autoriser l'inscription de trois (3) membres du Conseil du CIT Chambly-Richelieu-Carignan au colloque de l'AQTIM 2014.

Que le CIT rembourse les frais raisonnablement encourus à cette fin sur présentation de pièces justificatives.

#### **ADOPTÉE**

### **6.2 2014-015 RÉSOLUTION CONCERNANT LA PARTICIPATION À LA MISSION DE L'AQTIM**

**CONSIDÉRANT** qu'une Mission de l'AQTIM est prévue du 9 au 20 juin 2014 laquelle débutera par la visite du Salon Européen de la mobilité;

**CONSIDÉRANT** que l'AQTIM autorise la participation de deux (2) membres par organisme à participer à cette mission;

**CONSIDÉRANT** que les frais pour la participation à la mission de l'AQTIM sont prévus au budget 2014;

**CONSIDÉRANT** que Monsieur Serge Gélinas, président et représentant de la ville de Chambly ainsi que Monsieur David Pilon, vice-président et représentant de la ville de Richelieu souhaitent participer à cette Mission;

#### **POUR CES MOTIFS :**

Il est proposé par : Monsieur Richard Tétreault

Appuyé de : Madame Anne Poussard

Et résolu à: L'unanimité

D'autoriser la participation de Monsieur Serge Gélinas, président et représentant de la ville de Chambly ainsi que Monsieur David Pilon, vice-président et représentant de la ville de Richelieu à la Mission de l'AQTIM prévue du 9 au 20 juin 2014.

Que le CIT rembourse les frais raisonnablement encourus à cette fin sur présentation de pièces justificatives.

#### **ADOPTÉE**

### **6.3 2014-016 RÉSOLUTION CONCERNANT L'AFFICHAGE ET L'HABILLAGE DES VÉHICULES ASSIGNÉS AU CIT CHAMBLY-RICHELIEU-CARIGNAN**

**CONSIDÉRANT** l'entente de services entre IMAGI Affichage et le CIT Chambly-Richelieu-Carignan (CIT CRC) en vigueur;

**CONSIDÉRANT** qu'IMAGI Affichage a autorisé le maquillage d'un véhicule aux couleurs d'un concessionnaire automobile dont le commerce est situé à l'extérieur du territoire desservi par le réseau du CIT CRC;

**CONSIDÉRANT** que les membres du Conseil du CIT CTC souhaitent qu'IMAGI Affichage privilégie la vente de publicité aux commerçants locaux dont le produit



est conforme à la mission et aux valeurs du CIT CRC;

**CONSIDÉRANT** que les membres du Conseil désirent que lors de la vente de publicité, le logo du Blus demeure visible et apparent sur les véhicules assignés à son réseau de transport;

**CONSIDÉRANT** qu'IMAGI Affichage sera informé de ne pas renouveler le contrat de publicité au concessionnaire actuel au-delà du 31 décembre 2014;

**POUR CES MOTIFS :**

Il est proposé par : Madame Anne Poussard  
Appuyé de : Monsieur David Pilon  
Et résolu à : L'unanimité

D'informer IMAGI Affichage que le Conseil ne souhaite pas que soit renouvelé le contrat de publicité avec le concessionnaire actuel au-delà du 31 décembre 2014 et de privilégier la vente de publicité aux commerçants locaux lesquels devront respecter l'espace alloué au logo du Blus.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

**ADOPTÉE**

**6.4 2014-017 RÉSOLUTION CONCERNANT L'ACHAT D'UN VÉHICULE VICINITY**

**CONSIDÉRANT** la résolution 2013-117 autorisant l'utilisation de deux (2) véhicules Vicinity sur le réseau du CIT Chambly-Richelieu-Carignan (CIT CRC);

**CONSIDÉRANT** qu'il est suggéré que le véhicule de remplacement du véhicule incendié à l'automne 2013 soit également un véhicule Vicinity;

**CONSIDÉRANT** que différentes configurations sont proposées pour ce type de véhicule;

**CONSIDÉRANT** que les membres du Conseil du CIT Chambly-Richelieu-Carignan souhaitent que les véhicules Vicinity qui seront assignés au réseau du CIT CRC soient munis d'une rampe et de deux (2) emplacements permettant l'ancrage d'un fauteuil roulant conformément à leur Plan de développement visant à assurer le transport des personnes à mobilité réduite dans le réseau régulier 2013-2018;

**CONSIDÉRANT** que les coûts reliés aux véhicules Vicinity configurés conformément à la demande des membres du Conseil sont au montant unitaire de 8 114 \$ (excluant les taxes applicables) pour une période de huit (8) mois, cette somme étant prévue au budget 2014;

**POUR CES MOTIFS :**

Il est proposé par : Monsieur Patrick Marques  
Appuyé de : Monsieur Richard Tétreault  
Et résolu à : L'unanimité

D'informer le transporteur Transdev Québec inc. que les véhicules Vicinity qui seront mis en service au cours des prochains mois sur le réseau du CIT CRC devront être munis d'une rampe et de deux (2) emplacements permettant l'ancrage d'un fauteuil roulant conformément à leur Plan de développement visant à assurer le transport des personnes à mobilité réduite dans le réseau régulier 2013-2018.

D'autoriser les coûts reliés à la configuration requise par les membres du Conseil pour un montant unitaire de 8 114 \$ (excluant les taxes applicables) pour une période de huit (8) mois, cette somme étant prévue au budget 2014.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

**ADOPTÉE**

**6.5 RÉSOLUTION CONCERNANT L'UTILISATION D'UN VÉHICULE DEUX ÉTAGES AU TERMINUS CENTRE-VILLE**

Des discussions ont lieu sur la problématique que pourrait causer l'utilisation d'un véhicule à deux étages au terminus centre-ville (TCV) notamment le temps de débarquement qui pourrait excéder les cinq (5) minutes allouées. Une correspondance a été transmise à l'agence métropolitaine de transport (AMT) afin d'obtenir leur autorisation à utiliser le TCV avec ce type de véhicule.

Ce point est reporté à une assemblée ultérieure.



#### **6.6 2014-018 RÉSOLUTION CONCERNANT LES PROPOSITIONS D'HABILLAGE DES VÉHICULES VICINITY**

**CONSIDÉRANT** les propositions d'habillage des véhicules Vicinity assignés au réseau du CIT Chambly-Richelieu-Carignan reçues de Multilettrage + et d'IMAGI Affichage;

**CONSIDÉRANT** les membres du Conseil optent pour la proposition d'IMAGI Affichage;

**POUR CES MOTIFS :**

Il est proposé par : Monsieur Richard Tétreault  
Appuyé de : Monsieur David Pilon  
Et résolu à : L'unanimité

D'autoriser l'habillage des véhicules Vicinity assignés au réseau du CIT Chambly-Richelieu-Carignan selon la proposition présentée par IMAGI Affichage.

**ADOPTÉE**

#### **6.7 2014-019 RÉSOLUTION CONCERNANT LA COMMANDITE POUR CHAMBLY EVERETT/REVERE**

**CONSIDÉRANT** la proposition reçue du club de hockey Chambly Everett-Revere pour l'achat d'un programme de visibilité du mois de mars 2014 au mois de mars 2015;

**CONSIDÉRANT** que les coûts reliés à cette proposition sont de 250 \$ (excluant les taxes applicables);

**CONSIDÉRANT** que les frais reliés à cette proposition sont inclus dans le budget 2014;

**POUR CES MOTIFS :**

Il est proposé par : Monsieur Richard Tétreault  
Appuyé de : Monsieur Patrick Marques  
Et résolu à : L'unanimité

D'autoriser l'achat d'un programme de visibilité du CIT Chambly-Richelieu-Carignan avec le club de hockey Chambly Everett-Revere du mois de mars 2014 à mars 2015 pour une somme de 250 \$ (excluant les taxes applicables). Cette somme étant prévue au budget 2014.

**ADOPTÉE**

### **7. VARIA**

#### **7.1 UTILISATION DES MÉDIAS SOCIAUX**

Monsieur David Pilon mentionne que les médias sociaux notamment Twitter et Facebook pourraient être mieux utilisés pour informer les usagers du CIT Chambly-Richelieu-Carignan concernant les espaces restants au stationnement incitatif de Chambly ou pour transmettre tout autre information pertinente facilitant les déplacements et l'utilisation du réseau. Ce dossier est à suivre.

#### **8. 2014-020 LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE ORDINAIRE**

Il est proposé par : Monsieur Patrick Marques  
Appuyé par : Monsieur David Pilon  
Et résolu à : L'unanimité

De tenir la prochaine assemblée ordinaire le jeudi 13 février 2014 à 19h30 à l'Hôtel de ville de Carignan.

**ADOPTÉE**

#### **9. BIENVENUE AUX USAGERS**

Aucun usager n'est présent.





10. 2014-021 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par : Monsieur Patrick Marques  
Appuyé par : Monsieur David Pilon  
Et résolu à : L'unanimité

De lever l'assemblée ordinaire du 23 janvier 2014 à 22h20.

**ADOPTÉE**

  
Serge Gélinas  
Président

  
Yvon Massicotte  
Secrétaire-trésorier